École nationale
de musique, danse
et art dramatique
Villeurbanne

# SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République - 69100 Villeurbanne

## Comité syndical
## Délibération de la séance du vendredi 28 juin 2024

| Membres du comité syndical | | | | Délibération n° 2425 |
|---|---|---|---|---|
| En exercice | Présents | Pouvoirs | Absents | Objet : Rapport d'activité de l'ENM pour 2023-2024 |
| 9 | 5 | 3 | 4 | Rapporteur : M. Stéphane FRIOUX |
| Délibéré : Adopté à l'unanimité | | | | Annexe : Non |

**Président :** Monsieur Stéphane Frioux

**Présent(e)s:** Monsieur Stéphane Frioux, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Gaëtan Constant, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Aurélie Loire, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Morgane Guillas, Conseillère Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne
Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon

**Pouvoirs :** Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne, à M. Frioux
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon, à Mme Loire
Madame Corinne Subai, Conseillère Métropole de Lyon, à Madame Reveyrand

**Excusé(e)s :** Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Corinne Subai, Conseillère Métropole de Lyon
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon
Madame Caroline Lagarde, Conseillère Métropole de Lyon

Transmission à la Préfecture le 1er juillet 2024

**Délibération n°2425 – Rapport d'activité de l'année 2023-2024**

Mesdames, Messieurs,

L'article L5211-39 du CGCT dispose que « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement ».

Il est proposé aux membres du comité syndical de prendre acte du rapport d'activité 2023-2024 du Syndicat Mixte de Gestion de l'ENM porté à sa connaissance.

Annexe : Rapport d'activité de l'ENM année 2023-2024

Après vote, les membres du Comité Syndical prennent acte du rapport d'activité 2023 et autorisent le Président à le signer.

Syndicat Mixte de Gestion
de l'Ecole Nationale de Musique
de Villeurbanne
46, cours de la République
69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 68 98 27

Stéphane FRIOUX

Président du Syndicat Mixte de Gestion

Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2023
# 2024

École Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
46, cours de la République - 69100 Villeurbanne

# SOMMAIRE


## 1. MISSIONS ET VALEURS

P.3

## 2.CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 23-24

P.4 LE PERSONNEL ET LE BUDGET

*Le personnel*
*Le budget*

P.6 L'ACTIVITÉ DE L'ECOLE

*L'activité pédagogique*
*La saison publique*
*La médiathèque*
*Le studio*

## 3. L'ANNÉE 23-24 ET LE PROJET DE L'ÉCOLE

P.12 UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

*Accueillir le handicap*
*Fabriquer l'égalité femmes-hommes*
*Diversifer les publics*
*Être ressource à l'échelle métropolitaine*

P.14 UNE ÉCOLE ÉPANOUISSANTE, FACILE À VIVRE ET ANIMÉE

*Favoriser la convivialité*
*Faciliter les démarches administratives*
*Redéfinir l'école du spectacle*
*Réouvrir les concerts de fin d'études des élèves au public*

P.16 UNE ÉCOLE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE ET CITOYENNE

*Faire vivre les instances de concertation*
*Redéfinir l'UV territoire et médiation des Parcours Préparatoire à l'Enseignement Supérieur*

P.18 UNE ÉCOLE ACTIVE, CRÉATIVE ET STIMULANTE

*Augmenter la pédagogie par le numérique*
*Favoriser l'expérimentation et la création dans le cadre de la Semaine Culture et Création*

P.20 UNE ÉCOLE ECORESPONSABLE

*Bilan carbone et défi énergie*

# 1. MISSIONS ET VALEURS

Classée Conservatoire à rayonnement départemental, l'école forme les élèves à la pratique amateur autonome et accompagne celles et ceux qui envisagent de se professionnaliser. Chacun et chacune peut y construire son projet par l'apprentissage des répertoires, des techniques et des savoirs, par la pratique du collectif, de l'invention et du spectacle. Les parcours conjuguent la transmission, l'expérimentation et la transversalité.

L'école ancre son action dans l'ensemble des quartiers de la ville et développe une politique d'éducation artistique et culturelle en temps scolaire, péri et extra-scolaire. Ce rayonnement permet à l'ENM d'aller à la rencontre de toutes les habitantes et tous habitants.

Les nombreuses productions artistiques des élèves, des artistes et des enseignant·e·s participent à l'animation du territoire villeurbannais et métropolitain.

A travers les 3 pôles (enseignement spécialisé, éducation artistique et culturelle, diffusion), l'école met en œuvre l'excellence. Elle relie lutte contre les inégalités, richesse des cursus et haut niveau d'études en tissant étroitement les missions de service public de l'enseignement artistique.

# 2. CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

## LE PERSONNEL ET LE BUDGET

### *LE PERSONNEL*

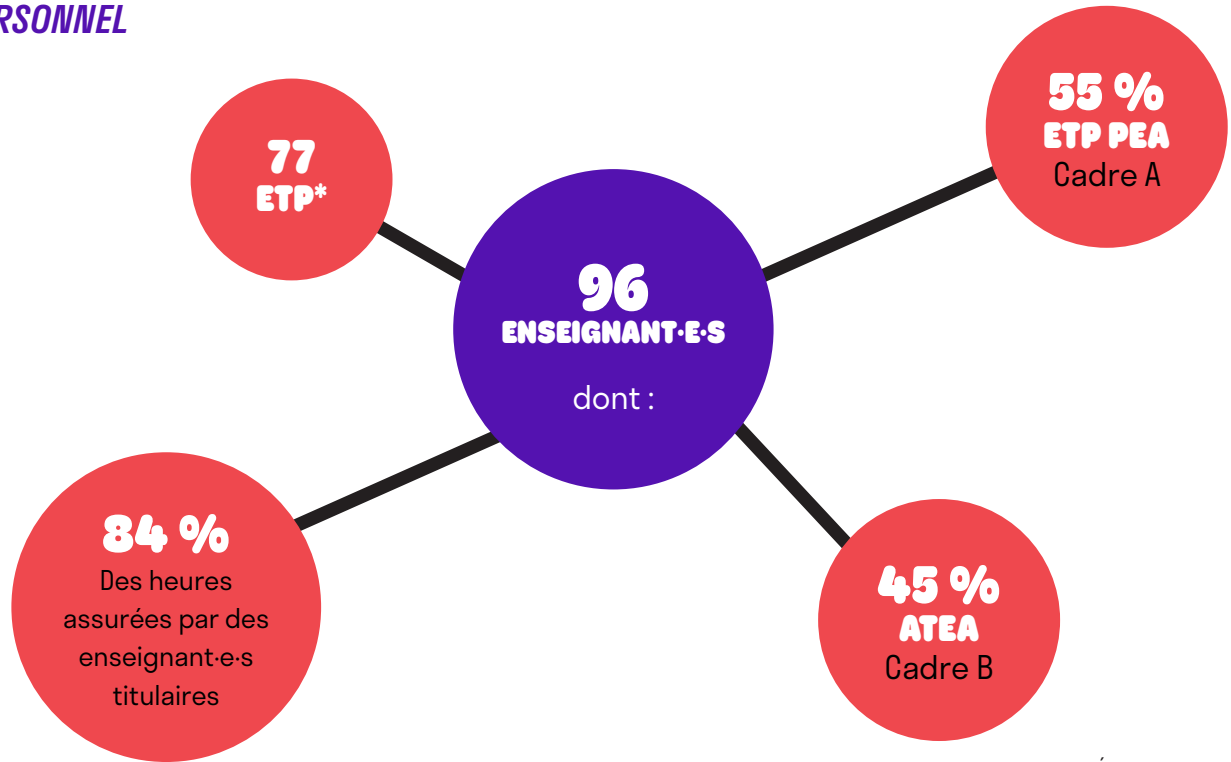


*Équivalents Temps Plein

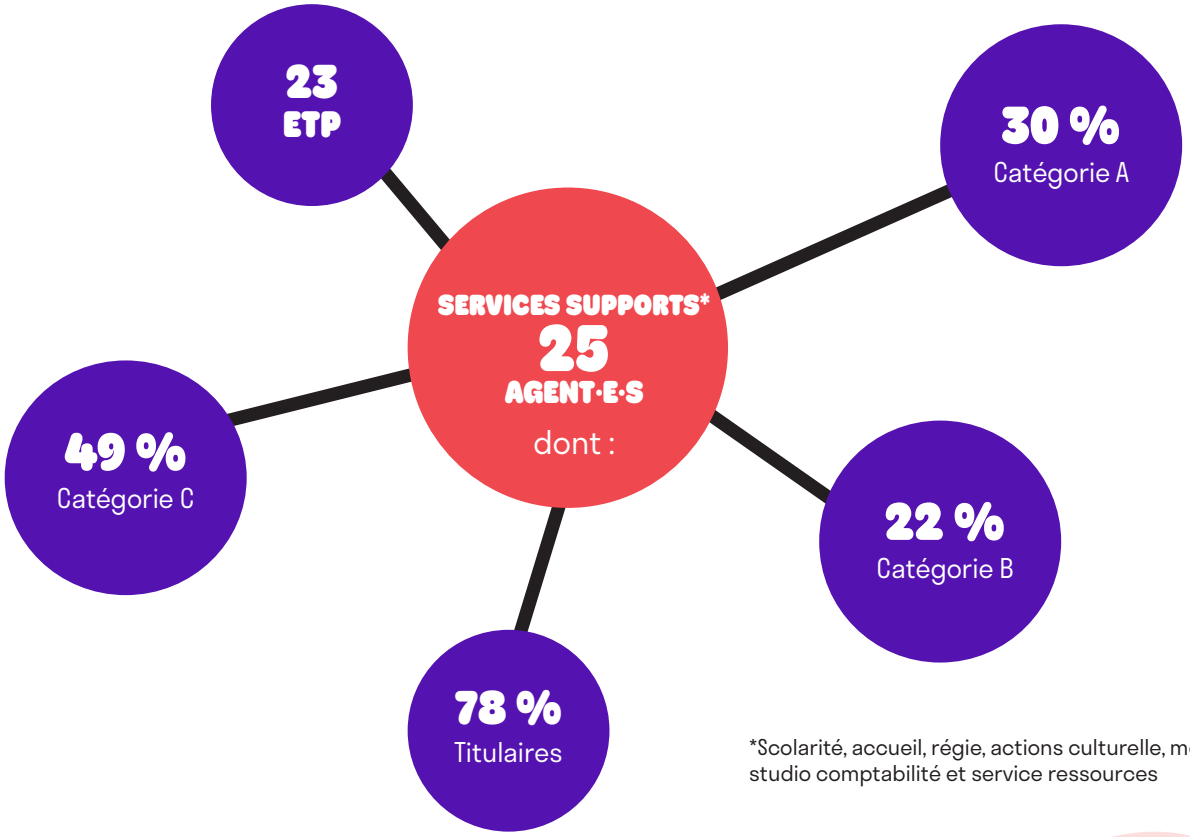


*Scolarité, accueil, régie, actions culturelle, médiathèque, studio comptabilité et service ressources

## *LE BUDGET*

**RECETTES**

Part ville : **3 953 932 €** soit 62% des recettes de fonctionnement

Métropole : **1 083 000 €** soit 17%

Cotisation : **920 000 €** soit 14%

Etat : **89 000 €** soit 1%

**BP 2024 : 6 596 000€**
(fonctionnement + investissement) soit 1% d'augmentation par rapport au BP 23.

**BP FONCTIONNEMENT : 6 406 000 €**

**CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL**
**760 000 €**
soit 12% des dépenses de fonctionnement dans le cadre de partenariats avec les différents centre socioculturels de la Ville

**CHARGES DE PERSONNEL**
**5 491 000 €** soit 86% des dépenses de fonctionnement

## MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS : 190 385 €

Dont :

**112 000€** d'achats d'instruments, ou de matériel scénique (dont 22 000 € pour le nouvel orchestre au collège)

**20 000 €** pour l'étude acoustiques pour l'aménagement des salles Beethoven et du Grenier à Musiques

**6 000 €** d'acquisition de logiciels

**7 600€** de matériel informatique

## GRANDS TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE BÂTIMENT (2023)

- Percement de Doubles-Portes pour accroître la jauge de cinq salles
- Première phase des travaux au Studio d'enregistrement
- Réparation d'une cloison entre 2 salles
- Remplacement de l'éclairage d'ambiance de la salle Antoine Duhamel

# L'ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE

## *L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE*

**1 373 h** hebdomadaires d'enseignements :

**+ 78h** par rapport au précédent projet d'établissement – 2016 -2020

Part de l'éducation artistique et culturelle, **12.38 %** soit **170 h**, **+ 63 h** par rapport au projet établissement précédent.

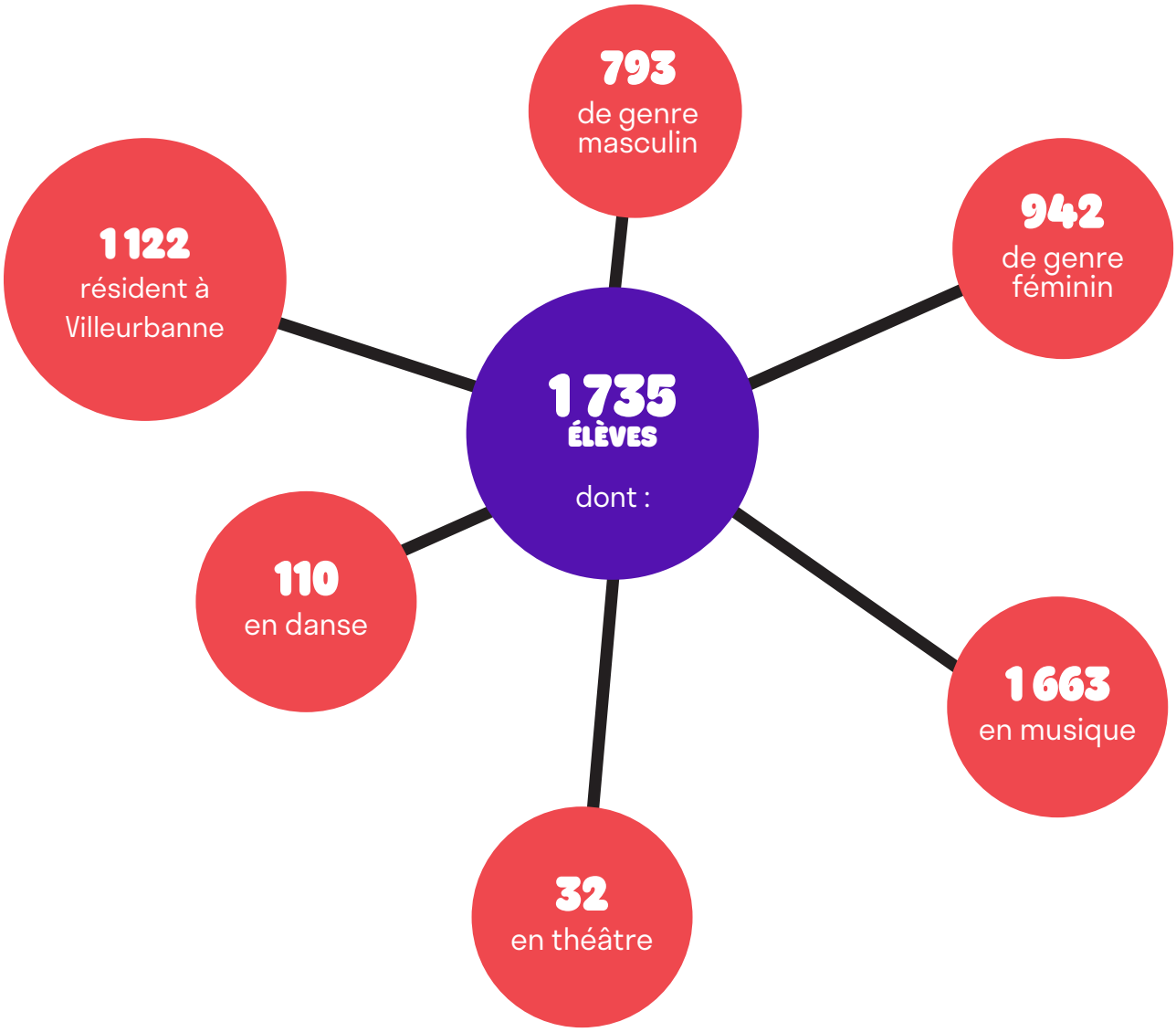

## RÉPARTITION PAR QUARTIER

| | |
|---|---|
| Quartier Saint Jean | 13 |
| | 0,7% |
| Quartier Buers / Croix Luizet | 135 |
| | 7,8% |
| Quartier Charpennes / Tonkin | 143 |
| | 8,2% |
| Quartier Gratte-ciel / Dedieu / Charmettes | 419 |
| | 24,1 |
| Quartier Ferrandière / Maisons neuves | 113 |
| | 6,5 |
| Quartier Perralière / Grandclément | 123 |
| | 7,1 |
| Quartier Cyprian / Les Brosses | 30 |
| | 1,7 |
| Quartier Cusset | 146 |
| | 8,4 |

MS : milieu scolaire
PS : périscolaire
ES : extra-scolaire

École nationale de musique, danse et art dramatique Villeurbanne

2023-2024

### CARTES DES ACTIONS DE L'ENM

Scolaire, periscolaire et extra-scolaire

**BUERS**
**Dans les écoles - MS 20 classes**
1) Château-Gaillard
Orchestre à l'école (1 classe)
2) Jean Moulin
3) École Croix-Luizet
**Au centre social - ES**
3 ateliers hip-hop
Démos
1 atelier découverte
**Périscolaire - 6 groupes sur 1 période**
1) Jean Moulin
2) Croix-Luizet (musique et danse)

**TONKIN**
**Dans les écoles - MS 12 classes**
1) Nigritelle
2) Louis Armand
Orchestre à l'école (1classe)
**Au centre social - ES**
1 atelier découverte musique
2 ateliers danse hip-hop
**Périscolaire - 6 groupes 1 période**
1) Lakanal
2) Nigritelle Noire
3) Descartes

**GRATTE-CIEL**
**Dans les écoles - MS 48 classes**
1) Écoles Jean Zay
2) Anatole France
3) Édouard Herriot
4) Emile Zola
5) Rosa Parks
6) Jacques Prévert
**Au collège - MS 3 classes (danse)**
1)Morice Leroux
**Périscolaire - 2 groupes 1 période**
1) Jouhaux

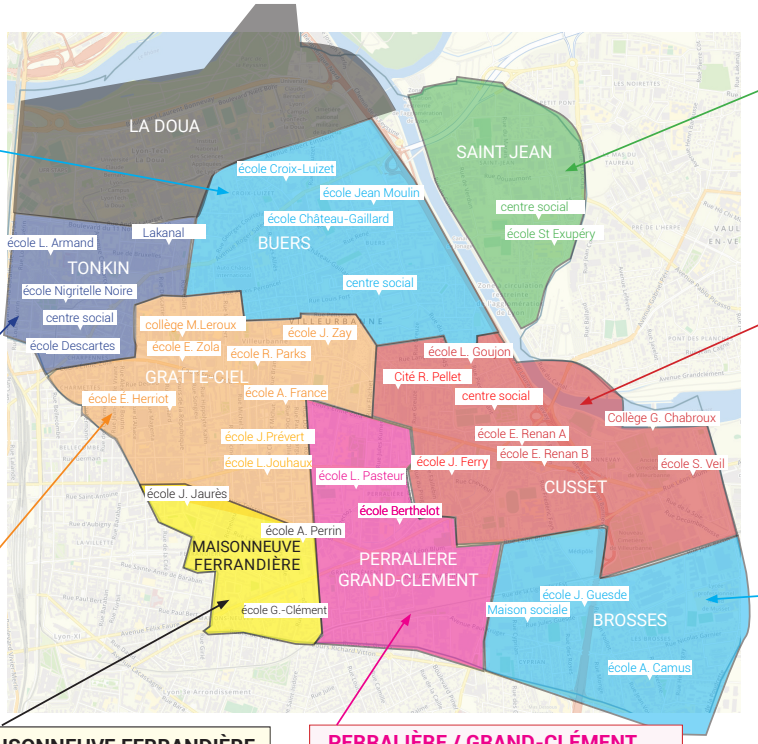


**MAISONNEUVE FERRANDIÈRE**
**Dans les écoles - MS 19 classes**
1) Antonin Perrin
2) Jean Jaurès
3) Grand Clément

**PERRALIÈRE / GRAND-CLÉMENT**
**Dans les écoles - MS 10 classes**
1) Louis Pasteur
2) Berthelot
**Périscolaire 2 groupes 1 période**
1) Berthelot

**SAINT JEAN**
**Dans les écoles - MS 1 classe**
1) Saint Exupéry
Orchestre à l'École (1 classe)
**Au centre social**
Démos

**CUSSET**
**Dans les écoles - MS 30 classes**
1) J. Ferry
2) Renan A
3) Renan B
Orchestre à l'école (1 classe)
4) Lazare Goujon
5) Simone Veil
**Au collège - MS**
1) Gilbert Chabroux (1 classe danse, 7 classes de 6eme pour le projet Orchestre au collège)
2)René Pellet
**Au centre social - ES**
1 atelier découverte musique
1 Hip hop
**Périscolaire - 4 groupes 1 période**
1) Jules Ferry
2) Renan A et B

**LES BROSSES**
**Dans les écoles - MS 6 classes**
1) Jules Guesde
Orchestre à l'école (1 classe)
1 atelier découverte musique (ES)
2) Albert Camus
Orchestre à l'école (1 classe)
1 atelier découverte slam, texte, MAO (ES)
**À la Maison sociale - ES**
2 ateliers danse hip-hop

Service communication ENM - mars 2024

## A RETENIR

**4 000 ENFANTS** (144 classes de primaire et et 12 classes de Collège) ont bénéficié d'interventions artistiques en musique ou en danse en temps scolaire sur l'ensemble des 8 quartiers de la Ville

**110 ENFANTS** ont bénéficié d'enseignements « hors les murs », en temps extrascolaire, dans le cadre de partenariats avec les différents centres socioculturels de la Ville

**80 enfants** sensibilisés en musique et danse dans le cadre des nouveaux accueils périscolaires le mercredi matin

**10 000**

spectateurs et spectatrices au total

(spectacles de la saison, auditions, concerts nomades, hors les murs, conférences et master class)

**5 512**

spectateurs et spectatrices hors auditions

(selon projections au 17/04/2024)

Future Now ©ENM

**83**

spectacles à l'ENM

**63**

actions hors les murs partenariats

Dont

**17**

concerts hors les murs dans la saison culturelle

Et

**20**

concerts nomades

**50**

conférences & masterclass

# LA MÉDIATHÈQUE

## Les chiffres de l'année 2023

| ABONNEMENT | ACTIFS |
|---|---|
| ELÈVES ENM | 232 |
| ENSEIGNANT·E·S | 43 |
| TOTAL | 275 |

| | NOMBRES DE PRETS | EN POURCENTAGE |
|---|---|---|
| ELÈVES ENM | 1150 | 83,70% |
| ENSEIGNANT·E·S | 224 | 16,30% |
| TOTAL | 1 374 | |

## Le budget

Le budget annuel pour les acquisitions est de 5 300€.

## L'action culturelle :

Différents types d'accueils, de médiations et d'animations ont eu lieu cette année à la médiathèque : accueils des classes d'éveil, accueils des classes de formation musicale 1er cycle 3è année, liens avec le cursus de culture musicale, accueil d'une classe d'Orchestre à l'Ecole dans le cadre de ses répétitions à l'ENM, accueils de groupes d'enfants de 2 à 4 ans (crèches voisines de l'ENM) en duo avec un professeur de musique traditionnelle, ateliers Médias de la Doc, Petits concerts (l.nwi), lecture musicale d'après la BD «Majnoun et Leïli», présentation de la base «Demandez à Clara», participation à la Semaine de la Culture et de la Création, participation aux Semaines des Handicaps.

## La mise en réseau

Une convention est en cours avec le CNSMD de Lyon afin que les élèves de l'ENM puissent emprunter au CNSMD et réciproquement. Une stagiaire présente du 24 avril au 19 juillet étudie les possibilités de renforcer la collaboration entre l'ENM et le réseau de lecture publique de Villeurbanne.

# LE STUDIO

## Activité du studio en accueil public

L'enregistrement des élèves sous la responsabilité des enseignant·e·s est l'activité principale (234 heures).
Les interventions pédagogiques auprès des élèves (découverte du studio, cours et conférences sur le son, prévention des risques auditifs) sont une activité majeure (121 heures)

Les départements de musique amplifiée (MAA, 101 heures) ou semi-amplifiée (Jazz, 75 heures et Chanson, 49 heures) sont les principaux utilisateurs du studio (225 heures en tout).
Les département Voix (42 heures), Eveil - Milieu scolaire (34 heures), Culture musicale (25 heures) et Bois (15 heures) sont des utilisateurs réguliers (116 heures en tout)
Les autres départements sont des utilisateurs ponctuels (56 heures), pour des activités qui peuvent associer des structures partenaires (37 heures).

## Activité sans public

La coordination avec le corps enseignant, équipe régie, équipe administrative (planification, communication, réunion) est l'activité la plus prenante (environ 160 heures)
La maintenance du studio (réparations, optimisations, rangement, veille technologique) est une activité majeure (environ 140 heures)
La post-production des enregistrements (montage, mixage et envoi aux bénéficiaires) est une activité significative (environ 120 heures)
La veille informatique (coordination et interface avec le prestataire, assistance et expertise pour le marché informatique) est une activité plus modeste (environ 80 heures)

Enregistrement Fête du Livre ©ENM

# 3. L'ANNÉE 23-24 AU PRISME DU PROJET DE L'ÉCOLE

## UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

### *ACCUEILLIR L'HANDICAP*

Cette année, **27 familles** ont bénéficié d'un suivi dans le cadre d'un projet d'accueil personnalisé d'élèves. En parallèle, l'école intervient auprès de jeunes et d'adultes en situation de handicap en structures spécialisées (IEM Handas, IME Jean Bourjade, Cité Pellet, CRP Persoz… ) pour un volume de **400 h d'intervention par an**.

L'école poursuit la dynamique de formation destinée à l'ensemble des équipes. Ainsi, 3 formations ont été mises en œuvre au cours de l'année (Thématique des Dys.). Les cafés-rencontres, temps d'échange et de parole entre personnel de l'ENM accompagnés par des professionnel·le·s du secteur médicosocial participent à maintenir une dynamique féconde dans l'accueil du handicap au sein de l'école (3 cafés-rencontres en 23/24, 30 enseignant·e·s participant·e·s).

Enfin, l'école a également participé à la 9ème édition de les Semaines des Handicaps à travers l'organisation d'un forum mettant en œuvre échanges et reflexions autour du handicap destiné aux élèves et familles. L'association la Miete , le S3AS et Uni-cités ont dans ce cadre proposé des temps de sensibilisation.

## FABRIQUER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Plusieurs actions ont nourri la culture de l'égalité à l'école :

- Une formation en janvier sur la déconstruction des stéréotypes de genre dans l'enseignement artistique pour 23 membres du personnel (enseignant·e·s, membres du personnel administratif et technique) ;

- L'organisation d'une exposition au foyer Pollock « Histoire de compositrices, levons le voile » du 17 au 22 mars, accompagnée de médiations au bénéfice des classes de FM ;

- La mise en place dans chaque salle de formation musicale d'un poster « compositrices et compositeurs dans l'histoire de la musique de tradition écrite occidentale » ;

- Une présentation de la base « Demandez à Clara » à la médiathèque de l'école : l'association Présence Compositrice à l'origine de la création de cette base de données répertoriant des œuvres de compositrices est venue la présenter à la médiathèque pour élèves et enseignant·e·s.

## DIVERSIFIER LES PUBLICS

Plusieurs actions nouvelles sont venues compléter les dispositifs d'accès à la pratique proposés par l'école :

- Préfiguration d'un nouvel orchestre « cuivres » au collège Gilbert Chabroux. Dans ce cadre, 7 classes de 6ème et l'ensemble des classes de CM2 du secteur (soit 284 élèves) ont bénéficié d'un parcours découverte de l'orchestre articulant concert, découverte et initiation ;

- Danse au collège Morice Leroux et Gilbert Chabroux ;

- Création d'un orchestre au quartier Croix Luizet afin de permettre aux enfants ayant suivi le dispositif DEMOS et ceux issus des différents orchestres à l'école de poursuivre leur pratique à proximité de leur lieu d'habitation.

Orchestre à l'ecole 2024 - ©ENM

## ÊTRE RESSOURCE À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

En janvier 2024, l'ENM a conduit deux ateliers sous forme de retour d'expérience dans le cadre du point d'étape relatif au Schéma métropolitain des enseignements artistiques :

- Expérimentations des arts numériques : cet atelier a mis en lumière la nécessité de s'appuyer sur les cultures numériques comme principe d'action. Nous avons souligné l'importance des démarches d'expérimentation, d'hybridation, de collaboration, de création et de communauté dans le domaine des arts numériques.

- Mise en œuvre d'un bilan carbone de l'école : il s'agissait de partager l'initiative de l'ENM visant à évaluer et réduire l'empreinte carbone de l'école.

# UNE ÉCOLE ÉPANOUISSANTE, FACILE À VIVRE ET ANIMÉE

## *FAVORISER LA CONVIVIALITÉ*

Afin de rendre l'établissement plus chaleureux et accueillant, divers espaces de l'école ont été aménagés après consultation des équipes enseignantes, administratives et des usagers. Cela inclut l'acquisition de tables, de chaises, de micro-ondes pour les élèves, ainsi que de tables de pique-nique installées dans la cour intérieure.

Une enveloppe d'investissement de 6 000 € a été allouée cette année à la poursuite des aménagements du bâtiment. Cette somme servira notamment à remplacer le mobilier du foyer Pollock, espace polyvalent ouvert à diverses activités telles que l'accueil avant spectacle, les expositions, ainsi que la restauration, l'attente et les réunions des élèves.

## *FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES*

- Mise en place des inscriptions et réinscriptions dématérialisées via l'extranet Usagers Imuse pour la première année
- Pré-inscription dématérialisée via Imuse pour les Journées d'Information et de Candidature
- Candidatures externes « Eveil » dématérialisées via le portail de pré-inscription
- Mise en place du paiement via DataMatrix (paiement de proximité dans des bureaux de tabac agréés, possible en espèces)
- Mise en place du paiement en ligne via PayFip pour les familles ayant choisi le paiement en une fois pour 2024-2025.

Scolarité - ©ENM

## *REDEFINIR L'ECOLE DU SPECTACLE*

Deux conseils pédagogiques ont été dédiés a l'identification d'une définition commune et renouvelée de l'école du spectacle

Depuis quelques années, la gestion de la saison de diffusion repose sur un délicat équilibre entre le nombre de projets soumis, la disponibilité de la salle Antoine Duhamel, le temps de travail scénique requis pour chaque projet et les horaires des équipes techniques.
Le Conseil pédagogique a été saisi afin de définir de nouvelles priorités et objectifs partagés.
Il s'agit de permettre à chaque enseignant·e de disposer du temps et des moyens nécessaires permettant de développer un projet, qu'il soit transdisciplinaire ou non, qui intégre pleinement la démarche d'apprentissage des élèves.

Ces deux séances de Conseil pédagogique ont vu émerger de nouveaux principes d'organisation :

• Réduire la programmation professionnelle extérieure à l'école, en favorisant une plus grande implication des élèves ;
• Permettre la proposition, en année N, de projets à réaliser en N+1 et N+2 ;

Constituer un groupe de travail ayant pour mission de :
• Redéfinir les critères d'éligibilité et de priorisation des projets intégrés dans la saison culturelle ;
• Énumérer les dispositifs pédagogiques nécessitant une diffusion dans la salle Antoine Duhamel ;
• Cartographier les besoins des départements en lien avec les activités de diffusion ;
• Encadrer les projets pluriannuels.

## *REOUVERTURE DES CONCERTS DE FIN D'ETUDES DES ELEVES AU PUBLIC*

Depuis cette saison, les concerts de fin d'études des élèves inscrits en cycle spécialisé font à nouveau l'objet d'une communication dédiée.

Afin de soutenir leurs projets artistiques, des professionnels de la métropole de Grand Lyon sont invités selon les demandes des élèves et des projets présentés.

Par ailleurs, nous avons invité les publics des EHPAD et résidences d'autonomie partenaires à ces représentations.

En tout, 12 événements sont ouverts au public.

DEM du groupe Aduno - ©ENM

# UNE ÉCOLE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE ET CITOYENNE

## *FAIRE VIVRE LES INSTANCES DE CONCERTATION*

Les instances de concertation ont poursuivi ou initié de nouveaux projets à l'échelle de l'établissement :

**L'Instance Transverse de Concertation** a tenu trois réunions, traitant principalement de la gestion du stationnement des trottinettes, du lancement d'une étude technique pour l'isolation phonique des salles du Grenier à Musiques et Beethoven, de l'organisation des journées de concertation, et de la mise en place d'un affichage type pour chaque salle de l'établissement.

**Le conseil pédagogique** s'est réuni 7 fois, abordant des sujets aussi divers que l'organisation de la Semaine Culture et Création, la constitution d'un groupe de recherche pédagogique, la planification de la saison de diffusion, ainsi que la lecture et l'analyse des implications pour l'établissement du nouveau Schéma national d'orientation pédagogique 2023.

**Le conseil d'établissement** a organisé deux réunions, abordant le bilan de l'année scolaire 2022-2023, les mesures visant à faciliter la poursuite à l'ENM des parcours d'apprentissage initiés dans les quartiers, la mise en place d'une tarification au quotient familial, et la présentation des données statistiques de l'année scolaire 2023-2024.

**Le Dialogue social de proximité** a fait l'objet de quatre réunions : le régime indemnitaire des enseignant·e·s, la prime informatique, le processus de recrutement et l'amélioration du fonctionnement de la régie ont été abordés dans ce cadre.

## *REDÉFINIR L'UV TERRITOIRE ET MÉDIATION DES PPES*

L'ENM de Villeurbanne propose aux élèves de se préparer à intégrer un établissement de l'enseignement supérieur à travers un parcours dédié (PPES). D'une durée de deux à trois ans, ce parcours est structuré autour de cinq thématiques, incluant la connaissance de l'environnement territorial.

Le projet territoire permet aux élèves de se confronter aux attendus de leurs futurs métiers et ce, notamment à travers l'expérimentation des enjeux d'éducation artistique et culturelle (EAC) et de la médiation. Il s'agit d'expérimenter la capacité des étudiant.e.s à élaborer un projet artistique à partir d'un public sur le territoire villeurbannais. Ce projet constitue un élément central du cursus pédagogique de l'ENM.

L'organisation du projet territoire a été repensée autour de deux périodes de stages en première année. Chaque période de stage combine pratique instrumentale et/ou artistique et création de protocoles de médiation, permettant aux étudiant·e·s de concevoir des ateliers et des temps de médiation pour leurs projets.

Première période de stage (décembre) : il s'agit de se familiariser avec les enjeux des droits culturels et d'identifier des structures partenaires de l'ENM. Pendant deux jours, les élèves découvrent les différents types de publics et des projets inspirants menés par les équipes. À l'issue de cette période, les élèves se répartissent en groupes de trois et choisissent deux types de publics avec lesquels ils souhaitent développer un projet l'année suivante.

Deuxième période de stage (avril) : axée sur l'idéation de projet, cette période permet aux élèves de rencontrer des représentant·e·s des publics choisis. Entre les deux sessions, l'équipe des actions culturelles collabore avec ses partenaires pour trouver des publics prêts à monter un projet avec les élèves. Cette rencontre permet aux élèves de confronter leurs idées à la réalité de terrain et de commencer le travail de co-création avec les intervenant·e·s.

En deuxième année, les élèves mettent concrètement en œuvre le projet territoire. Accompagnés par le service des actions culturelles et la direction, ils découvrent les aspects logistiques, administratifs et la co-construction d'un projet culturel en partenariat avec des entités souvent extérieures au secteur culturel. L'ENM prend en charge l'organisation logistique et administrative pour permettre aux élèves de se concentrer sur le projet artistique, les interventions et une éventuelle restitution publique.

Durant l'année scolaire 2023-2024, deux projets pilotes ont été menés :

Avec les résidences autonomie Max Dormoy et Château Gaillard : comprenant deux interventions dans chaque résidence, des rencontres avec les habitant·e·s, des conférences, des mini-concerts dans les chambres, et l'apprentissage d'une chanson commune accompagnée de percussions.

Avec les primo-arrivant·e·s allophones et l'association ERIS : composé de plusieurs ateliers de pratique chorale et instrumentale, ce projet visait à favoriser le développement du lien social et l'immersion dans la langue française par le biais de la musique.

Restitution PPES - ©ENM

# UNE ÉCOLE ACTIVE, CRÉATIVE ET STIMULANTE

## *AUGMENTER LA PÉDAGOGIE PAR LE NUMÉRIQUE*

Pauline Guffroy, référente des usages pédagogiques du numérique a rejoint notre école au cours du mois de novembre 2023. Employée à temps non complet (50%), l'agente a pour mission principale de développer et faciliter l'usage du numérique par les enseignant·e·s dans leur activité d'enseignement.

Pour cela, elle accompagne et favorise l'émergence de projets intégrant le numérique au service des apprentissages (notamment à travers l'espace numérique de travail « laclasse.com »), crée des contenus (tutoriels, contenus multimédias), contribue à la formation des enseignant·e·s. Au cours de ces premiers mois, l'agente a effectué des enquêtes par questionnaire et entretiens auprès des enseignant·e·s et des usagers afin d'identifier les usages en cours, imaginer les évolutions possibles, lever les freins… Elle accompagne également les usagers dans l'utilisation de l'ENT (permanence en présentiel un mercredi par mois).

## *FAVORISER L'EXPÉRIMENTATION ET LA CRÉATION DANS LE CADRE DE LA SEMAINE CULTURE ET CRÉATION*

Cette année scolaire 2023-2024 a vu la concrétisation d'un projet à l'étude depuis l'année précédente, à savoir l'organisation d'une semaine dédiée à la culture et à la création sous toutes ses formes.

La semaine du 12 au 17 février a été retenue, précédant immédiatement les vacances d'hiver et perçue comme plus propice à un temps de découverte et d'expérimentation pour les élèves quel que soit leur parcours dans l'école.
Au cours de cette semaine, les cours habituels ont été remplacés par des activités spécifiques, proposées directement par le corps enseignant. Ces activités étaient soigneusement définies et réparties pour s'adresser aux élèves des trois cycles, indépendamment de leur âge. L'objectif était de proposer des ateliers adaptés à tous les niveaux de pratique et d'aménager des créneaux horaires variés afin de répondre aux contraintes d'emploi du temps des élèves.

Environ 327 ateliers différents ont été définis (certains étant proposés à l'identique sur plusieurs jours et horaires) :
- **42** réservés au 1er cycle et **165** accessibles à toutes et tous
- **35** réservés au 2e cycle et **102** accessibles à toutes et tous
- **50** réservés au 3e cycle et **220** accessibles à toutes et tous

Ces ateliers étaient répartis selon les thématiques suivantes :
- Formation et culture musicales
- Pratiques des arts et techniques numériques
- Pratiques instrumentales, vocales et corporelles
- Écriture et notations contemporaines
- Improvisation
- Déchiffrage et invention
- Découverte ou approfondissement des spécificités liées à une esthétique
- Liens musique/danse ou musique/théâtre
- Pratiques d'ensemble

Certains ateliers pouvaient donner lieu à une restitution publique mais sans systématisme, afin de laisser toute sa place à l'expérimentation sans contraindre la réalisation.

Les élèves de l'école ont pu s'inscrire en ligne de façon autonome sur les conseils du collège enseignant, grâce à des catalogues dédiés répertoriant les ateliers par cycles et/ou lors de permanences quotidiennes assurées par le personnel administratif à l'accueil de l'école pendant les 2e et 3e semaines de décembre.

Des permanences d'orientation ont été maintenues toute la semaine du 12 février afin de faciliter la circulation des élèves entre les différentes propositions. Environ 900 élèves ont ainsi pu participer à au moins un des ateliers proposés.

En avril, des questionnaires ont été distribués aux élèves, aux familles et au corps enseignant pour recueillir leurs perceptions de cette nouvelle initiative et identifier des pistes d'évolution et d'amélioration pour les éditions futures. Les retours ont souligné la dynamique stimulante des rencontres et des collaborations entre élèves et enseignant·e·s, l'importance de la mixité générationnelle et la richesse des perspectives croisées entre enseignant·e·s, ainsi que la dimension exploratoire de cette semaine.

Pour améliorer l'événement, il semble nécessaire de mieux gérer les présences réelles aux ateliers, notamment en tenant compte des absences imprévues, surtout chez les adolescent·e·s. La précision des descriptifs des ateliers doit également être affinée pour faciliter l'orientation des élèves vers des activités pertinentes. De plus, l'articulation de cette semaine avec les congés scolaires, concours et examens doit être reconsidérée, ainsi que les créneaux horaires de certains ateliers, qui se sont parfois avérés trop restrictifs.

En réponse aux différents retours, il a été décidé que la prochaine édition de cette semaine dédiée à la culture et à la création sera proposée pour l'année scolaire 2025-2026, afin de l'alterner avec le festival des Arts numériques, ces deux événements étant désormais biennalisés.

Semaine de la Culture et de la Création- ©ENM

# UNE ÉCOLE ECO-RESPONSABLE

## *BILAN CARBONE ET DÉFI ÉNERGIE*

Au cours de l'année 2023, l'ENM a entrepris d'analyser son empreinte écologique à partir de deux démarches distinctes :

- **Participation au défi énergie organisé par la Ville** : cela a permis à l'école de suivre de manière détaillée les différentes consommations de fluides du bâtiment (électricité, eau, chauffage urbain). Des réunions d'information et une campagne de communication sur les écogestes, relayée par nos infolettres, ont accompagné le partage de cet enjeu à l'école.

- **Réalisation d'un bilan carbone :** nous avons utilisé l'outil « bilan carbone » développé par la métropole de Lyon. Actuellement, nous finalisons la rédaction du bilan. Les indicateurs pertinents ont été identifiés et de nombreuses données, telles que la consommation de fluides, les déchets et les impressions papier, ont été renseignées.

Reste à compléter le questionnaire sur la mobilité des usagers, qui est en cours de rédaction.

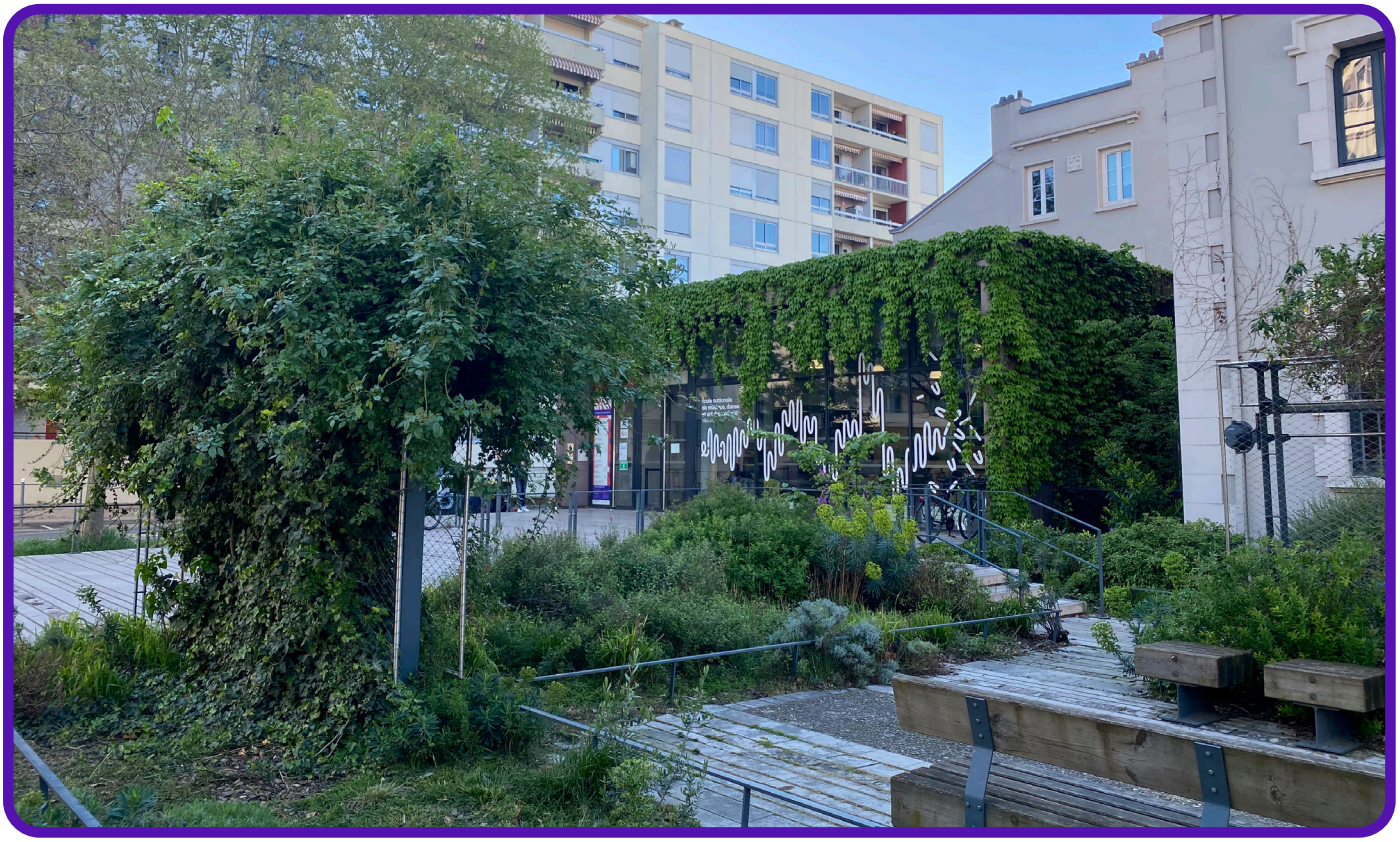

École nationale
de musique, danse
et art dramatique
Villeurbanne

46, cours de la République - 69100 Villeurbanne

Contact - communication@enm-villeurbanne.fr